



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2021

**OBJET :**  
**DÉSIGNATION À LA**  
**CDRNM DU VAL-DE-**  
**MARNE**

L'an deux mille vingt et un, le neuf novembre, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Patrick OLLIER, le vingt-neuf octobre, se sont réunis à 15h00 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12<sup>e</sup>.

**Étaient présents :**

**Au titre de la Métropole du Grand Paris :**

Nombre des membres  
composant le  
Comité syndical ..... 31

*Sylvain BERRIOS,  
Valérie MONTANDON,  
Patrick OLLIER,  
François VAUGLIN*

En exercice..... 31

**Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :**

Présents à la  
Séance ..... 10

*Josiane FISCHER,  
Denis LARGHERO,*

Représentés  
par mandat ..... 9

**Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :**

Absents ..... 12

**Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :**

*Laurence COULON,  
Chantal DURAND*

**Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :**

*Jean-Yves MARIN*

**Au titre de de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux :**

*Régis SARAZIN*

**Étaient absents excusés :**

*Vincent BEDU,  
Christophe NAJDOVSKI,  
Sylvain RAIFAUD,  
Jean-Noël AQUA,  
Colombe BROSSEL,  
Dan LERT,  
Jérôme LORIAU,  
Jean-Michel BLUTEAU,  
Frédéric MOLOSSI,  
Magalie THIBault,  
Mohamed CHIKOUCHE,  
Jean-Pierre ABEL,*

**Avaient donné pouvoir de voter en son nom :**

*Philippe GOUJON donne pouvoir à Vincent BEDU*

*Patrice LECLERC donne pouvoir à Patrick OLLIER*

*David ALPHAND donne pouvoir à Valérie MONTANDON*

*Célia BLAUDEL donne pouvoir à François VAUGLIN*

*Grégoire De la RONCIÈRE donne pouvoir à Denis LARGHERO*

*Bélaïde BEDREDDINE donne pouvoir à Sylvain BERRIOS*

*Jean-Pierre BARNAUD donne pouvoir à Chantal DURAND*

*Jean-Michel VIART donne pouvoir à Jean-Yves MARIN*

*Annie DUCHENE donne pouvoir à Régis SARAZIN*

La majorité des membres étant présente,

Monsieur BERRIOS a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des Services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Instaurée par la Loi 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages, la Commission départementale des risques naturels majeurs (CDRNM) du Val-de-Marne a été créée en 2006. Cette instance concourt à renforcer la concertation au niveau départemental entre l'administration, les élus locaux, les gestionnaires des territoires et les populations concernées par les risques naturels, conformément aux dispositions de l'article R. 565-5 et suivants du Code de l'environnement.

Suite au renouvellement de la composition du Comité syndical de l'EPTB, il convient de désigner les représentants de l'EPTB au sein de cette Commission.

**Titulaire :** Mme Laurence COULON

**Suppléant :** -

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

## DÉLIBÉRATION

**Le Comité syndical,**

**VU** l'exposé des motifs présenté ci-dessus ;

**VU** la Loi 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages ;

**VU** les articles R.565-5 et R.565-6 du Code de l'environnement ;

**CONSIDÉRANT** que suite au renouvellement de la composition du Comité syndical de Seine Grands Lacs, il convient de désigner les nouveaux représentants de l'EPTB à la Commission départementale des risques naturels majeurs (CDRNM) du Val-de-Marne ;

**Après en avoir délibéré,**

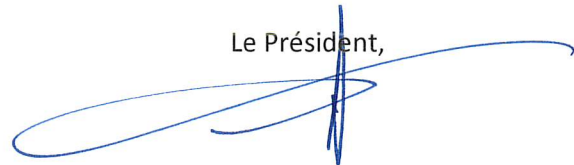
**À l'unanimité,**

**Article unique :** **DÉSIGNE** comme représentants au sein de la Commission départementale des risques naturels majeurs (CDRNM) du Val-de-Marne :

**Titulaire :** Mme Laurence COULON

**Suppléant :** *Désignation ultérieure*

Le Président,



Patrick OLLIER  
Ancien Ministre

Maire de Rueil-Malmaison  
Président de la Métropole du Grand Paris